



MERCHÉD BREIZ

AUX FEMMES
ET AUX FILLES
DE LA NATION
BRETONNE

O.M.



... Ha Janedig-Flamm a c'hoarze,
'Toull he fenestr, er mintin-se,
War ar maez, p'he doa sellet,
O welout ar c'hamp distrujet !
(Barzaz-Breiz.)



A jeune fille et la femme bretonnes ne sont jamais restées indifférentes au grand renouveau d'amour qui ramène les Bretons vers leur terre et leur race abandonnées. Parmi les poètes, les artistes, les porteurs de la bonne parole, elles ont été nombreuses. La femme a joué un grand rôle dans l'éclosion de l'âme bretonne. Elle doit jouer un rôle aussi prépondérant dans sa renaissance. Les Bretonnes doivent prendre la place qui leur est marquée dans le mouvement breton, où, depuis la guerre, tant d'entre elles ont apporté leur vibrante ferveur, au point d'y laisser des souvenirs aussi ineffaçables que celui de leur grande disparue, Jeanne Malivel.

En agissant ainsi, elles ne feront que renouer la tradition des femmes celtes du plus lointain passé, et de celles dont notre histoire a conservé la mémoire, qui leur offrent les plus émouvants exemples.

LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ CELTIQUE.

Les récits très fantaisistes que les histoires de France scolaires consacrent aux Celtes anciens les représentent comme des Barbares, à qui les Romains apportèrent la civilisation. La vérité est toute autre. La société celtique était, sous certains rapports, d'une élévation supérieure à la société antique, ainsi que le montre le respect dont elle entourait la femme et le rôle de premier plan qu'elle lui faisait jouer.

Chez les Celtes, « la femme était l'objet d'une initiation, d'un enseignement spécial, qui en faisaient un être presque divin, la fée protectrice, le génie du foyer, la gardienne des sources de la vie. C'est à cette compréhension du rôle de la femme, personnifiant en elle la nature, avec ses intuitions profondes, ses sensations subtiles, ses divinations mystérieuses, que sont dues la beauté, la force, la grandeur épique de la race celtique. »

« Les femmes prenaient place aux conseils, exerçaient les fonctions sacerdotales, étaient voyantes et prophétesses. Elles disposaient d'elles-mêmes et choisissaient leurs époux. » (1)

Le témoignage de César n'est pas moins net :

« Autant de mari reçoit d'argent de l'épouse à titre de dot, autant, estimation

(1) Maurice DENIS.

faite, il en joint à cette dot de son propre bien. Toute cette somme s'administre conjointement. »

Les Romains ne connaissaient rien d'aussi honorable et d'aussi intime, Il n'est jusqu'aux usages de la société française moderne qui ne soient inférieurs du point de vue de la dignité féminine à ceux de nos lointains ancêtres.

Les lois bretonnes du Pays de Galles nous montrent, plus tard, que la femme était chez les Bretons insulaires l'associée de son époux : « La femme, disent-elles, sera selon la dignité de son époux, du jour où elle lui aura été accordée. »

Chez les Bretons Armoricains, nos ancêtres directs, la loi salique n'est pas observée, alors qu'elle règle le régime de tous les héritages en France.

« Dans la constitution de la famille, la femme apparaît l'égale de l'homme. La coutume bretonne en Armorique nous paraît ici plus près de l'ancien droit celtique qu'en Galles même. La femme peut être machtiern (chef civil et militaire du clan). Elle peut représenter le roi. Aourken, femme du machtiern Iarnhitin, joue en présence de son mari, en Ploicatoc (Pleucadeuc aujourd'hui), le rôle de *vice-legati* du roi Salomon. Les femmes vendent et achètent du vivant de leur mari et sans qu'il soit parlé de leur permission ou de leur assentiment... » (2)

La Française moderne est moins avancée...

D'ailleurs, ne sont-ce pas les Bretons qui ont fait entrer la femme dans la littérature européenne avec les mythes illustres d'Iseud et de Viviane ?

LA BRETONNE ET LA SOCIÉTÉ MODERNE.

Quant on songe à ce que fut autrefois, et jusqu'à une époque encore proche de nous, la place de la femme dans la société bretonne et quels y furent ses droits, on doit reconnaître que l'annexion de la Bretagne à la France a été pour les Bretonnes la date d'une régression sociale.

De nos jours, la loi française fait d'elles des êtres humains de seconde zone. « La situation d'infériorité sociale et morale où la femme est tenue en France est contraire aux traditions celtiques. C'est un arrêt des mœurs brutales du midi. » (1) Sans droits politiques, elle n'a aucun moyen de se faire respecter, et d'attirer l'attention des législateurs sur le foyer et l'enfance dont elle a la garde. Elle ne dispose d'aucun moyen de pression pour faire assainir « la rue ». Aussi, la France bat-elle tous les records mondiaux aux chapitres du taudis, de la mortalité infantile et « du plus révoltant de tous les esclavages féminins ». Aussi est-elle un des derniers pays civilisés où le travail féminin n'est pas payé son prix, et où dans de nombreux métiers la femme seule ne peut matériellement pas se suffire.

Réduite au rôle de Cendrillon par la civilisation latine, la femme tient, au contraire, chez les peuples du Nord, auxquels appartiennent les Bretons par leur caractère et leurs origines, un rôle égal en importance à celui de l'homme. En Scandinavie, en Grande-Bretagne et en Irlande, en Nord-Amérique, en Russie, le dogme de la prétendue infériorité de la femme n'est pas reçu. Les droits des deux sexes sont partout égaux.

Le retour au Celtisme, en Bretagne, réhabilitera le sexe féminin, trop longtemps humilié par les conceptions latino-orientales.

LES GRANDES HEROÏNES CELTES.

A l'époque où, chez les Grecs anciens, les femmes étaient exclues de la vie publique, et vivaient recluses dans le gynécée, dépourvues de culture intellectuelle, les femmes des Celtes participaient à la vie publique et suivaient leurs maris à la guerre.

« Les femmes de la Gaule, dit Diodore, ne rivalisent pas seulement avec les hommes par la grandeur de leur taille : elles les égalent par les forces de l'âme. »

Et ce récit de Plutarque :

« Avant d'avoir passé les Alpes et conquis la partie de l'Italie qu'ils habitent maintenant, les Celtes, divisés par de grandes et implacables discordes, étaient entrés en guerre civile. Mais les femmes, s'étant avancées au milieu des armées, prirent connaissance du différend et le jugèrent avec tant d'équité et d'habileté, qu'une amitié admirable de tous avec tous prit naissance dans toutes les cités et dans toutes les familles. C'est à cause de cela que les Celtes ont retenu la coutume d'employer les femmes dans les débats sur la paix et sur la guerre, et de concilier par leur ministère les différends qui s'élèvent entre eux et leurs alliés. »

(2) J. LOTH.

A tous moments, dans l'histoire des Celtes, des femmes prennent en main, par héritage normal ou du consentement général, la tête de la nation ou de l'armée.

Onomaris était la reine des Celtes qui traversèrent le Danube (v^e siècle av. J.-C.). En Irlande, la reine « Mac'ha Moue-ruz » fonde la ville d'Emania, la capitale des rois d'Ulster (iv^e siècle av. J.-C.).

Chez les Bretons, Boudika, reine des Ikened, conduit une armée à la bataille contre les Romains, en 61. En 51, les Briganted ont à leur tête une reine : Kartis-mandua. (4)

La fidélité, le courage, la hardiesse ont rendu célèbres bien d'autres femmes celtes, les Kamma (Galate), C'Hiomara, Eponina (Gauloise), Deirdre (Irlandaise).

L'histoire de notre Bretagne Armorique n'est pas moins fournie, en héroïnes que l'antiquité celtique.

Au XII^e siècle, Richard Cœur-de-Lion, désireux de régner sur la Bretagne, s'empare de la mère d'Arthur, le tout jeune duc de Bretagne. « Ne vous occupez pas de moi, écrivait-elle aux Bretons, mais gardez bien votre petit duc... » La noblesse bretonne cherchait comment rendre sa mère au duc. Anna de Vitré s'offrit pour rester en prison à la place de la duchesse, qui put alors revenir près de son fils.

La légende raconte que, quand du Guesclin entra en Bretagne à la tête d'une armée française pour s'emparer de notre pays au profit du roi de France, sa femme, Typhaine Ragueneau, restée bonne Bretonne, refusa de le recevoir.

En 1488, Guingamp est assiégé par une armée française. Gouiket défend la ville, mais il tombe grièvement blessé. Sa femme, Tomine Léan, prend sa place et oblige les Français à demander une suspension d'armes.

En 1341, le légitime duc de Bretagne, Jean de Montfort, est fait prisonnier par les Français qui cherchaient à conquérir la Bretagne. Tout semble perdu sans l'entrée en scène d'une femme, qu'on a justement surnommée la Clorinde du Moyen Age.

Prenant entre ses bras son fils encore enfant, et se présentant avec lui au milieu de ses barons consternés : « Montfort est pris, leur dit Jeanne de Flandre, mais rien n'est perdu, ce n'était qu'un homme ; voici mon fils qui sera, s'il plaît à Dieu, son restorier, et vous fera du bien assez. » Puis elle s'enferma dans Henbont, que Charles de Blois attaqua vainement ; elle fit lever le siège aux Français et rétablit les affaires de son mari. L'incroyable audace dont cette femme extraordinaire donna des preuves au siège d'Henbont, en allant elle-même mettre le feu au camp ennemi, l'a fait surnommer par le peuple Jeanne la Flamme (Janed-Flamm). (3)

La dernière des héroïnes bretonnes fut aussi la plus grande, et si Jeanne d'Arc fut l'incarnation de la France, Anne de Bretagne fut la plus haute et la prodigieuse incarnation de la Bretagne. Elevée au trône à l'âge de douze ans, elle dirige personnellement l'Etat comme un homme. Politique intérieure et étrangère, conduite des opérations de guerre, négociation des alliances et de la paix, elle prend tout en main, n'hésitant pas à imposer sa volonté à ses conseillers. Accablée de trahisons et pressée par un ennemi trop nombreux, elle tient tête jusqu'à la dernière extrémité. Enfin, enfermée dans Rennes par l'armée française victorieuse, elle fait le sacrifice de sa propre personne, en épousant un adversaire aborré, pour tenter de sauver par la ruse une indépendance qu'elle n'avait pu conserver par la force, et peu s'en fallut qu'elle n'y réussit. Jusqu'à sa mort, son cœur, sur le trône de France, resta à son pays, si bien qu'on a pu dire d'elle « qu'elle ne fut point bonne française ».

L'Irlande, notre sœur celtique, a offert de nos jours de nombreux exemples d'héroïsme féminin. Des femmes participent à l'insurrection de Pâques 1916, puis à la guerre de 1919-21. Des femmes sont au premier rang de la lutte politique et elles sont plusieurs à siéger au parlement national, le Dail Eireann ; elles sont nombreuses dans les municipalités. L'une d'elles, par son intrépidité légendaire, la Comtesse Marckiewicz, a reçu le surnom de « La Jeanne d'Arc Irlandaise ».

CONCLUSION.

Les Bretonnes du XX^e siècle ont donc de nombreuses raisons d'être fières de leur sexe et de leur nationalité. Elles qui ont conservé, en face de la race française vieillie, l'originalité magnifique de la fécondité, ne doivent pas être indignes de leurs mères.

Si l'influence des hommes s'exerce essentiellement sur la vie publique, celle

(3) *Barzaz-Breiz*.

(4) Les renseignements sur l'antiquité celtique sont tirés presque tous des « *Notennou diwar-benn ar Gelted Koz* ».

des femmes, non moins capitale, s'exerce surtout sur la maison. C'est avec raison qu'on a dit que la Bretagne serait sauvée, au foyer, par les mères et les filles bretonnes, ou ne le serait pas. « Telle est la femme, tel est l'enfant, tel sera l'homme. » Soyez de vraies Bretonnes pour que vos enfants soient de vrais Bretons.

La femme qui aujourd'hui est responsable, pour plus de la moitié, de l'assassinat de la langue bretonne, — puisque tant de mères s'appliquent à interdire son usage à leurs enfants, — demain pourra la sauver de l'extinction, quand elle aura compris que son devoir est de réparer ce crime de lèse-patrie.

Devant la grandeur de la tâche que l'on attend d'elle, la Bretonne doit prendre conscience de ses responsabilités. Elle est toute puissante sur la race, quand, penchée au-dessus du berceau, elle caline et raconte les histoires dont l'empreinte restera toujours dans le cœur de l'homme.

Comme ses frères, comme son mari, elle a ses devoirs envers son pays.

Elle a, en plus, des intérêts propres à défendre. Pour la race, mais aussi pour elle-même, la Bretonne doit entrer dans la lutte pour la renaissance d'une Bretagne libre et celtique.

LE DEVOIR DE LA VRAIE BRETONNE.

Elle doit être fière de tout ce qui est Breton, et repousser la servile imitation de tout ce qui vient de Paris, où elle n'a pas à prendre des leçons de tenue et de dignité. Quand elle porte le costume de son pays, elle doit songer qu'elle est l'image de la Bretagne aux yeux des étrangers.

Elle doit combattre les mauvais genres français, qui sont chez nous le mauvais genre tout court. Elle doit s'appliquer à faire revivre les traditions des familles bretonnes, dont elle est la gardienne et l'inspiratrice.

Elle doit s'instruire de la Bretagne, lire les journaux et les livres qui la défendent, étudier sa langue, chanter ses chansons, s'inscrire aux sociétés d'action bretonne.

Elle ne doit pas se contenter d'un rôle de spectatrice. Comme ses aïeules, elle doit prendre part aux luttes d'idées, en se faisant la propagatrice de l'Idée Bretonne, et en usant de son influence pour en pénétrer la famille.

Jeune fille, elle doit rêver d'épouser un vrai Breton.

Mariée, elle donnera des noms bretons à ses enfants, leur parlera, si elle le sait, exclusivement breton dans leur jeune âge, car l'enfant ne connaît bien une langue que s'il l'a apprise, comme dit l'expression : « war barlenn e vamm ».

Elle bercera ses petits de toutes les belles légendes d'Armor et des plus doux sônes bretons. Elle revendiquera pour eux une éducation en langue bretonne, aussi bien à l'école qu'au catéchisme.

Elle fera comprendre aux autres femmes qui l'entourent que le salut de la Bretagne ne s'obtiendra pas sans la femme, et que la réhabilitation de la femme ne s'obtiendra que par la libération de la Bretagne.

*Le Groupe Féminin
du Parti Autonomiste Breton.*



**BRETONNES, LISEZ BREIZ ATAO, ORGANE DU NATIONALISME BRETON.
BRETONNES, ADHÉREZ AU GROUPE FÉMININ DU P. A. B.**

Demandez qu'on vous envoie gratuitement tous renseignements que vous désirez posséder sur le mouvement breton, en écrivant au

Secrétariat Général du P. A. B.
(Groupe Féminin)
Boîte Postale 37, Quimper.